



47^e Session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
Kigali, Rwanda
5 au 10 juillet 2022

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. François Paradis, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et vice-président de l'APF
- M^{me} Maryse Gaudreault, vice-présidente de l'ANQ, présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'APF
- M^{me} Geneviève Hébert, députée de Saint-François, rapporteure à la Commission des affaires parlementaires
- M. Joël Arseneau, député des Îles-de-la-Madeleine, vice-président et rapporteur à la Commission de la coopération et du développement
- M. François Arsenault, secrétaire général adjoint aux affaires parlementaires
- M. Pascal Beausoleil, directeur adjoint, cabinet du président de l'ANQ
- Conseillères en relations interparlementaires et internationales

CONTEXTE

L'APF tient chaque année une session. La dernière qui s'est tenue en présentiel a eu lieu en 2019 à Abidjan, en Côte-d'Ivoire. Une autre session s'est déroulée en format virtuel en janvier 2021.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

S'investir dans le renforcement de l'APF en appuyant les demandes de changements de statuts ainsi que les demandes d'adhésion à l'organisation.

- Les membres du Bureau ont approuvé la demande de changement de statut de la section du Kosovo, qui est donc passée d'observatrice à section associée. L'adhésion de la section du Monténégro à titre de section associée a aussi été approuvée. De plus, le Secrétariat a mentionné que l'Ukraine avait transmis une correspondance officielle faisant part de son intérêt à entamer les démarches pour intégrer l'organisation. Le nombre de sections membres de l'APF est maintenant de 91.

Présenter le rapport d'activité de la Région Amérique en remplacement du chargé de mission.

- Le président de l'ANQ a remplacé le chargé de mission pour l'ensemble de cette activité. À ce titre, il a présenté lors de la Plénière le rapport d'activité de la Région Amérique. Le rapport présentait les activités tenues depuis le dernier Bureau de l'APF, en janvier dernier.

Assurer la présidence du Réseau des femmes parlementaires, assumée par la section du Québec, et présenter le rapport d'activité de la dernière année.

- La vice-présidente de l'ANQ a présidé l'ensemble des travaux du Réseau des femmes qui s'est réuni le 6 juillet. Elle a fait état des activités qui se sont tenues depuis la réunion intersessionnelle du Réseau en avril 2022. Elle a également rappelé que plusieurs séminaires sont prévus à l'automne dans certaines des sections qui en ont fait la demande et qui ont été sélectionnées.
- Le 20^e anniversaire du Réseau a été souligné lors de la rencontre, notamment par la remise de l'Ordre de la Pléiade aux anciennes présidentes. M^{me} Gaudreault a reçu l'ordre d'Officier.

Présenter les rapports d'étude et les projets de résolution des thématiques étudiées par la section du Québec.

- La présidente du Réseau des femmes a présenté le projet de résolution sur la politique-cadre pour prévenir et gérer le harcèlement. Elle a rappelé qu'un groupe de travail a été formé avec des représentantes de chacune des régions de l'APF afin de rédiger le document. Le Secrétariat de l'APF a informé les sections qu'elles peuvent solliciter des séminaires sur ce dernier. Le projet de résolution incite tous les parlements à se doter de leur propre politique contre le

harcèlement et à y attacher une campagne de prévention et de sensibilisation. Il demande aussi à l'APF de se doter de sa propre politique, applicable au Secrétariat et à ses activités.

- Le président de l'ANQ et vice-président de l'APF, agissant en remplacement du chargé de mission, a présenté la résolution adoptée lors de la Conférence des présidences de section de la Région Amérique tenue le 4 avril dernier. Elle portait sur la situation en Haïti, où le parlement est tombé caduc dû à l'incapacité de tenir des élections, mais dont la section accumule des arriérés de cotisations. Cette résolution a suscité des échanges entre les membres du Bureau, qui soulignaient la nécessité de trouver un équilibre entre la solidarité pour ce type de situation et le besoin de l'APF de recueillir du financement. Il a donc été convenu que le Trésorier allait établir un mécanisme d'échanges entre les régions de l'APF pour partager les pratiques sur cette question. L'utilisation potentielle du Fonds de solidarité pour rembourser les arriérés des sections a également été abordée. Un suivi sera effectué au Bureau de janvier 2023.
- La rapporteure à la Commission des affaires parlementaires a fait adopter un projet de résolution sur l'ouverture des parlements. Cette résolution invite notamment les parlements de l'APF à réfléchir aux mesures et aux outils à mettre en place pour favoriser un rapprochement entre les institutions et les populations. Il propose aussi à l'APF de considérer la possibilité de développer des critères d'évaluation d'ouverture des parlements francophones. Dans le cadre du projet de rapport sur la désinformation, les représentantes du Québec et de la Belgique ont mené un atelier de consultation auprès des membres de la Commission afin de les entendre sur les effets de la désinformation sur les personnes élues, les parlements, les processus électoraux et les citoyennes et citoyens.
- Le président de l'ANQ, agissant en remplacement du vice-président de la Commission politique, a présenté un projet de résolution portant sur l'impact de l'intelligence artificielle sur la démocratie, l'État de droit et les droits humains afin de clore l'étude de cette thématique.
- La vice-présidente de l'ANQ, en remplacement de sa collègue, a présenté à la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles le suivi de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de 2005. Elle a également fait adopter une résolution sur le décrochage scolaire qui souligne l'importance pour les gouvernements francophones de tenir une analyse différenciée selon les sexes pour lutter contre le décrochage scolaire. La résolution encourage aussi les membres de l'APF à promouvoir une éducation inclusive et sensible au genre.
- Le vice-président et le rapporteur de la Commission de la coopération et du développement a présenté son rapport sur la transition énergétique. Il a également fait adopter en Plénière sa résolution sur la vitalité des territoires ruraux. La résolution incite les parlementaires francophones à légiférer et à mettre en place des fonds, des programmes ainsi que des politiques favorables à un développement rural durable.

Faire adopter le projet de politique-cadre pour prévenir et gérer le harcèlement au sein des parlements francophones.

- La présidente du Réseau des femmes est intervenue à différentes reprises afin de présenter la politique-cadre. En premier lieu, elle s'est adressée aux membres du Bureau afin de leur faire état de l'avancement du mandat qu'ils lui avaient donné lors du Bureau de Dakar en janvier 2020. En second lieu, elle a pris la parole lors de la réunion du Réseau des femmes afin de présenter cet outil à toutes les membres et de leur rappeler la possibilité de déposer une demande d'appui à l'APF pour tenir un séminaire sur le sujet. Finalement, pendant la Plénière, la présidente a rappelé le processus ayant mené à l'adoption de ce document et d'inciter ses collègues parlementaires à faire cheminer cet enjeu au sein de leurs institutions.

Présenter des candidatures pour les postes de responsabilité occupés par la section du Québec.

- Cette 47^e Session de l'APF était l'occasion de tenir des élections pour le mandat 2022-2024. L'ensemble des postes détenus par la section du Québec au sein des commissions ont été renouvelés. Le mandat à la tête du Réseau des femmes parlementaires a été renouvelé pour 2 ans. Un poste de rapporteur a été acquis au sein du Réseau des jeunes parlementaires. Finalement, la section du Québec conserve un poste de vice-président au Bureau de l'APF.

Faire valoir les priorités de la section du Québec pour le prochain cadre stratégique de l'APF 2023-2026.

- Le président de l'ANQ a pris la parole afin de partager les éléments qui devraient être priorisés selon la section du Québec. D'une part, il a mentionné que l'APF devait s'assurer de valoriser les actions concrètes qu'elle met en œuvre pour les parlements et les citoyennes et citoyens et viser à se rapprocher des populations, notamment par une amélioration et une vulgarisation des communications. D'autre part, il a rappelé l'importance d'améliorer la performance organisationnelle et la transparence, la saine gouvernance et l'utilisation efficace des fonds.

Échanger avec la Secrétaire générale de la Francophonie, M^{me} Louise Mushikiwabo, sur les principaux enjeux tenant à cœur la section du Québec.

- Le président de l'ANQ a remercié M^{me} Mushikiwabo pour l'information fournie sur la perspective de l'OIF sur certaines des situations politiques préoccupantes dans l'espace francophone. Il l'a questionné sur la tenue du prochain Sommet de la Francophonie, en novembre en Tunisie, alors que le parlement a été dissout par le président et que les élections législatives ne sont prévues que pour le 17 décembre.

- Pendant la séance plénière, la présidente du Réseau des femmes parlementaires a demandé à la Secrétaire générale où en était l'avancement du prochain cadre stratégique sur les enjeux liés à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et l'autonomisation des femmes et des filles. En raison d'un conflit d'horaire, l'entretien qui devait avoir lieu entre les deux femmes a dû être reporté et se tiendra probablement de manière virtuelle dans les prochaines semaines.

Faire la promotion des activités de coopération de l'Assemblée nationale du Québec.

- La présidente du Réseau des femmes parlementaires a présenté aux élues l'Atelier de leadership pour femmes parlementaires francophones, organisé en collaboration avec l'École nationale d'administration publique et notamment financé par l'APF. Elle a invité les élues à s'inscrire à la prochaine édition qui aura possiblement lieu en novembre ou décembre 2022.
- Le président de l'ANQ a rencontré le président de l'Assemblée nationale du Bénin. Ils ont discuté de la mise en place d'un projet de coopération entre les deux parlements, qui partagent une longue histoire de collaboration. Le représentant béninois a notamment fait part de son intérêt pour le e-parlement, les technologies pour les travaux parlementaires hybrides ainsi que pour les outils et les moyens de rapprochement du parlement et des citoyennes et citoyens. Il a été convenu que les équipes administratives demeurent en contact afin d'établir un portrait plus complet des besoins du parlement béninois et de débiter les démarches pour mettre en branle le projet.
- Le président de l'ANQ a également tenu une rencontre bilatérale avec le 2^e vice-président de l'Assemblée nationale du Gabon, M. Albert Richard Royenbo. Cet entretien lui a permis de présenter les programmes de coopération de l'ANQ en plus de son offre de service de coopération.
- Plusieurs dépliants de présentation de l'offre de service de l'ANQ en matière de coopération ont été distribués tout au long de la Session ainsi que des rapports d'activité de l'Atelier de leadership pour femmes parlementaires francophones de 2021.

AUTRES RÉSULTATS

- Le Bureau s'est entendu afin de lever la mise sous alerte de la section du Bénin à la suite de la présentation du rapport de mission par le rapporteur de la Commission politique.
- La présidente du Réseau des femmes parlementaires a présenté le premier récipiendaire du nouveau Prix du Réseau, créé à l'occasion du 20^e anniversaire de ce dernier. La candidature qui a remporté le vote est celle du collectif Pro-Femmes/Twese Hamwe du Rwanda, dont la présidente était présente pour recevoir le prix.

- Les membres du Bureau se sont entendus afin de mieux définir les critères menant à la sélection du grade de l'Ordre de la Pléiade pour les sections proposant des candidatures.
- Le président de l'ANQ a échangé avec le président de la section marocaine de l'APF à propos de la prochaine rencontre de la Commission interparlementaire mixte Maroc-Québec, qui doit se tenir au Québec.
- L'APF a rendu hommage au président de l'ANQ durant la Plénière, puisqu'il a annoncé qu'il ne se représenterait pas aux prochaines élections se tenant en octobre 2022 au Québec. Ils ont souligné son impact important en tant qu'ancien président de l'APF et l'ont remercié pour son implication.

STATISTIQUES



SUIVIS

Le Bureau de l'APF se réunira en janvier 2023, en Polynésie française, à l'invitation de cette section.

La 49^e Session de l'APF se tiendra au Canada, à Montréal, en juillet 2024. L'APF a fait un appel à candidatures pour l'accueil de la Session en juillet 2023 et le Bureau de janvier 2024.

DÉPENSES

FRANÇOIS PARADIS (LÉVIS) PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC ET VICE-PRÉSIDENT DE L'APF

Transport	7 751,68 \$
Repas	311,11 \$
Hébergement	2 320,43 \$
Frais d'inscription	0,00 \$
Divers	285,80 \$
Sous-total	10 669,02 \$

MARYSE GAUDREULT (HULL) VICE-PRÉSIDENTE DE L'ANQ, PRÉSIDENTE DU RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DE L'APF

Transport	7 404,66 \$
Repas	311,11 \$
Hébergement	2 004,30 \$
Frais d'inscription	0,00 \$
Divers	558,50 \$
Sous-total	10 278,57 \$

GENEVIÈVE HÉBERT (SAINT-FRANÇOIS) RAPPORTEURE À LA COMMISSION DES AFFAIRES PARLEMENTAIRES

Transport	6 100,51 \$
Repas	311,11 \$
Hébergement	2004,30 \$
Frais d'inscription	0,00 \$
Divers	499,28 \$
Sous-total	8 915,20 \$

**JOËL ARSENEAU (ÎLES-DE-LA-MADELEINE) VICE-PRÉSIDENT ET
RAPPORTEUR À LA COMMISSION DE LA COOPÉRATION ET DU
DÉVELOPPEMENT**

Transport	8 015,55 \$
Repas	349,32 \$
Hébergement	1 336,20 \$
Frais d'inscription	0,00 \$
Divers	206,95 \$
Sous-total	9 908,02 \$

**FRANÇOIS ARSENAULT, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT AUX
AFFAIRES PARLEMENTAIRES**

Transport	7 386,67 \$
Repas	311,11 \$
Hébergement	2 320,43 \$
Frais d'inscription	0,00 \$
Divers	342,01 \$
Sous-total	10 360,22 \$

**PASCAL BEAUSOLEIL, DIRECTEUR ADJOINT, CABINET DU
PRÉSIDENT**

Transport	7 776,68 \$
Repas	311,11 \$
Hébergement	2320,43 \$
Frais d'inscription	0,00 \$
Divers	595,80 \$
Sous-total	11 004,02 \$

CONSEILLÈRE EN RELATIONS INTERPARLEMENTAIRES ET INTERNATIONALES

Transport	7 447,67 \$
Repas	311,11 \$
Hébergement	2 320,43 \$
Frais d'inscription	0,00 \$
Divers	603,86 \$
Sous-total	10 683,07 \$

CONSEILLÈRE EN RELATIONS INTERPARLEMENTAIRES ET INTERNATIONALES

Transport	3 313,57 \$
Repas	204,40 \$
Hébergement	1 154,34 \$
Frais d'inscription	0,00 \$
Divers	274,15 \$
Sous-total	4 946,46 \$

50% des frais liés à la participation de la conseillère ont été assumés par la Région Amérique de l'APF

SOUS-TOTAUX GLOBAUX

Transports	55 197 \$
Repas	2 420,38 \$
Hébergement	15 780,86 \$
Frais d'inscription	0,00 \$
Divers	3 366,35 \$
TOTAL	76 764,59 \$

Ce rapport a été approuvé par les participants.